



## **Compte rendu du Conseil de l'ED Humanités du 13 octobre 2022**

Membres présents dans la salle des conseils de la MSHS : Cécile AUZOLLE (Directrice du laboratoire CRIHAM) ; François BRIZAY (Directeur de l'ED Humanités) ; Andrzej CHANKOWSKI (Directeur du laboratoire HERMA) ; Elvire DIAZ (Directrice du laboratoire MIMMOC) ; Laura GUERRERO (représentante des doctorants) ; Nathalie GUILLEMET (Assistante à l'UFR SHA : Études Doctorales) ; Charlotte KRAUSS (Directrice du laboratoire FoReLLIS) ; Isabelle MICHAUD (Assistante des ED) ; Eric PALAZZO (Représentant du laboratoire CESC) ; Sandrine REBEYRAT (membre extérieur - EESI- Angoulême) ; Jean-Luc TERRADILLOS (membre extérieur – Espace Mendès France) ; David WATERMAN (membre extérieur – Université de La Rochelle).

Membres présents en visio-conférence : Ayman AL JOUMAA (représentant des doctorants) ; Valérie FOURNIER (Assistante des ED)

Membres Excusés : Claire BARBILLON (membre extérieur – École du Louvre) ; Nathalie FOFANA (Assistante à l'UFR Lettres et Langues : Études Doctorales) ; Lise GUILLEMOT (représentante des doctorants) ; Véronique HARICOT (représentante des doctorants) ; Gilles MARMASSE (Directeur du laboratoire MAPP) ; Marie-Reine MOUTON (représentante des doctorants) ; Cécile QUINTANA (Directrice du laboratoire CRLA) ; Cécile VOYER (Directrice du laboratoire CESC)

### **Rentrée des doctorants : Admissions, abandons, réinscription, dérogation**

4 abandons, dont 3 en 6<sup>e</sup> année et un en 8<sup>e</sup> année.

4 demandes de césure. F. Brizay rappelle que, conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 et au décret du 18 mai 2018, la césure ne peut plus être accordée afin que le doctorant dispose d'une année supplémentaire pour terminer sa thèse. Elle ne peut prendre que les formes suivantes : une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle le doctorant est inscrit, une expérience en milieu professionnel, un engagement de service civique en France ou à l'étranger, un projet de création d'activité. La forme de césure la plus adaptée aux doctorants inscrits à l'ED Humanités est une formation.

Les doctorants qui ont préparé leur thèse pendant 6 ans et ont besoin d'une année supplémentaire sollicitent une dérogation auprès de l'ED. Conformément à l'engagement pris il y a deux ans, F. Brizay examine les dossiers des doctorants qui ont rencontré depuis deux ans des problèmes de santé, des difficultés personnelles, scientifiques ou techniques pour avancer dans leurs recherches en raison de la pandémie de covid et ont besoin d'une année supplémentaire pour terminer leur manuscrit.



L'ED peut donc donner un avis favorable pour une réinscription au-delà de la 6<sup>e</sup> année aux doctorants qui ont rédigé une lettre de motivation et qui reçoivent un appui de leur directeur de thèse. Les arguments suivants ont été pris en compte pour accorder une dérogation :

- Une soutenance prévue pour l'automne 2022 mais remise à l'année prochaine à cause de difficultés familiales et de problèmes de santé.
- Un changement de directrice de thèse réalisé au moment du confinement qui a fait prendre du retard à une doctorante qui a cependant déjà rédigé 320 pages de thèses et terminera son manuscrit pendant le premier trimestre de l'année 2023.

F. Brizay rappelle qu'un doctorant qui s'inscrit pendant l'automne 2022 peut soutenir sa thèse jusqu'à la fin du mois de décembre 2023 sans payer de frais de réinscription. En revanche, toute soutenance organisée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est soumise à des frais de réinscription. Une dérogation pour une soutenance sans paiement de ces frais en janvier 2024 n'est possible que si le choix de cette date est indépendant de la volonté du doctorant. Concrètement :

- Avant le 31 octobre 2023, le jury a été composé et une date fixée pour une soutenance en novembre ou décembre.
- Un membre du jury a ensuite un empêchement qui ne lui permet pas de participer au jury pendant l'automne 2023.
- Le président du jury fixe une autre date de soutenance au-delà du 31 décembre 2023.

### **Nouveau règlement intérieur de l'ED Humanités**

Le Conseil de l'École comprend 20 membres :

- Le directeur de l'École Doctorale.
- 11 représentants de l'établissement désignés par le directeur de l'ED :
  - .7 Directeurs et Directrices d'Unités de Recherche, représentant les Unités de Recherche, ou leurs représentants : CESCO, CRIHAM, CRLA, FoReLLIS B, HeRMA, MAPP, MIMMOC.
  - .Les 2 assistantes des ED du secteur SHES.
  - .2 représentants des personnels administratifs.
- 4 représentants des doctorants et élus parmi les doctorants inscrits dans l'ED. Ils siègent jusqu'à la soutenance de leur thèse. Des élections sont organisées dès la sortie d'un doctorant du conseil de l'ED.
- 4 personnalités extérieures à l'ED *Humanités* choisies par le conseil restreint (c'est-à-dire les représentants de l'établissement) de l'École Doctorale parmi les personnalités qualifiées, dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques concernés.

L'arrêté du 26 août 2022 modifie l'arrêté du 25 mai 2016. Dans le règlement interne de l'ED Humanités envoyé aux membres du Conseil le 30 septembre figurent les deux points ajoutés à la version adressée le 22 février 2022 :



**1) L'article 11 de l'arrêté du 26 août 2022 modifie l'article 13 de l'arrêté du 25 mai 2016.** Désormais, le CSI se réunit obligatoirement avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat. Conformément à l'arrêté, l'article 8 du règlement intérieur de l'ED Humanités prévoit donc un CSI pour tous les doctorants à la fin de l'année universitaire. L'idéal serait que ces CSI soient organisés en mai-juin afin que les assistantes puissent réinscrire des doctorants dès le mois de juillet. Cela permettrait de mieux répartir les inscriptions qui, jusqu'à présent, ont lieu surtout en septembre-octobre.

**Les entretiens sont organisés sous la forme de trois étapes distinctes :**

- présentation de l'avancement des travaux et discussions
- entretien avec le doctorant sans la direction de thèse. Le CSI évalue les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Lors de ce même entretien, il est particulièrement vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste.
- entretien avec la direction de thèse sans le doctorant.

Le CSI formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. En cas de difficulté, le CSI du doctorant alerte l'école doctorale, qui prend toute mesure nécessaire relative à la situation du doctorant et au déroulement de son doctorat.

**Composition du CSI :**

- Le CSI comprend 2 membres :
  - . Au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse.
  - . Un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse.
  - . Dans la mesure du possible, un des deux membres du CSI peut être extérieur à l'établissement.
- Les membres du CSI ne participent pas à la direction du travail du doctorant. Un directeur de thèse ne peut donc pas siéger dans le CSI d'un doctorant qu'il encadre.

Les Directeurs et Directrices des laboratoires de l'ED sont favorable à la procédure suivante :

- Ils laisseront les directeurs de thèse leur proposer la composition du CSI des doctorants qu'ils encadrent.
- Dans la mesure du possible, la composition du CSI du doctorant restera constante tout au long de son doctorat.

**2) L'article 16 de l'arrêté du 26 août 2022 ajoute à l'article 19 un article 19 bis :**

À l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur devra désormais prêter serment, individuellement, en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle. Voici le texte du serment :



« En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats ».

#### **Les émérites :**

- Les membres à la retraite peuvent faire partie d'un jury en qualité d'invités mais ils ne participent pas au rapport de soutenance, sauf s'ils ont obtenu l'éméritat.
- Les Professeurs émérites et les Maîtres de Conférences émérites font partie du jury en tant que membres à part entière, et ils peuvent être pré-rapporteurs et rapporteurs.

#### **Organisation des élections des délégués des doctorants**

Conformément au nouveau règlement intérieur, le Conseil de l'ED Humanités compte désormais 4 représentants des doctorants. Ils sont élus parmi les doctorants inscrits dans l'ED. Ils siègent jusqu'à la soutenance de leur thèse. Des élections sont organisées dès la sortie d'un doctorant du conseil de l'ED.

Afin que le prochain Conseil de l'ED compte bien 4 représentants des doctorants, F. Brizay propose que l'on procède à l'élection de 4 représentants titulaires et de 4 représentants suppléants dans le courant des mois de novembre ou décembre.

#### **Aide financière exceptionnelle aux laboratoires**

Le 14 septembre 2022, les Écoles Doctorales Humanités et Humains en société ont informé les directeurs des UR qu'elles souhaitent apporter leur soutien financier aux laboratoires et aux doctorants. Après examen des demandes, il a été décidé, à titre exceptionnel, d'accorder une aide financière :

- Aux collègues qui, dans le cadre de la préparation de leur HDR, doivent mener une recherche sur le terrain ou une mission à l'étranger.
- Aux laboratoires qui préparent un colloque ou hébergent un chercheur en mission à Poitiers.
- Pour le déplacement d'une collègue qui participe à un jury de thèse en Asie Centrale.
- Pour la préparation de posters pour la Fête de la Science.

Les aides demandées par des doctorants pour la participation à un congrès sont accordées au fil de l'eau.

Pour un séjour de recherche à l'étranger, les doctorants doivent demander l'aide du GSI (Groupe de soutien à l'international) qui est spécialement conçue pour ce type de financement.



En revanche, l'ED ne contribue pas au financement de l'impression des thèses. Cette mission revient aux laboratoires. Éric Palazzo demande si l'UP ne pourrait pas prévoir une ligne budgétaire pour les impressions de thèse. Le Collège des ED, à qui cette demande a été formulée, a répondu que le volume des impressions variant beaucoup d'une discipline et d'une ED à l'autre, l'UP avait accordé en 2022 aux laboratoires une dotation plus élevée que les années précédentes afin qu'ils puissent financer les impressions de thèse.

Un moyen de réduire le coût des impressions de thèse est de proposer aux membres du jury qui le souhaitent une version pdf du manuscrit :

- Laura Guerrero souligne que cette mesure peut s'inscrire dans le souci écologique de réduction de la consommation de papier.
- Les Directeurs et Directrices des laboratoires de l'ED rappellent que les rapporteurs préfèrent souvent une version papier de la thèse, plus facile à utiliser.

### **Formation thématique : renouvellement des Mercredis de l'ED et proposition de visite du synchrotron SOLEIL de Paris-Saclay**

Dans le cadre de la formation doctorale, Monsieur Christophe Coupeau, directeur de l'ED MIMME (Mathématiques, Informatique, Matériaux, Mécanique, Energétique), prépare un séjour de deux jours dans la région parisienne, entre février et mai 2023, pour visiter le synchrotron SOLEIL de Paris-Saclay. Cet instrument électromagnétique permet d'analyser la matière (bronze, pierre, pigments, toile, etc.). Sa visite est susceptible d'intéresser des doctorants et doctorantes en archéologie, en histoire de l'art et en histoire, qui verront quels types d'informations on peut tirer de matériaux archéologiques, de tissus ou de pigments, mais elle est bien sûr ouverte à celles et ceux qui travaillent dans d'autres disciplines.

Le séjour comprendra la visite du site et des conférences pour expliquer les usages qui sont faits des résultats tirés de l'analyse des objets et matériaux. Monsieur Coupeau prévoit en outre une visite du Louvre car un accélérateur de particules est aménagé près du musée.

Actuellement, 6 doctorants, tous de l'UR CESCUM, ont fait savoir qu'ils souhaitaient participer à cette formation doctorale. Les Directeurs et Directrices des laboratoires peuvent retransmettre la proposition à leurs doctorants.

### **Formation doctorale**

#### **1) Les Mercredis de l'ED**

Conformément à une suggestion faite par les doctorants, les Mercredis de l'ED comprennent cette année des séances généralistes, où deux doctorants de disciplines différentes présentent leurs travaux, et des séances thématiques consacrées à une ou deux disciplines. Les séances thématiques concernent un public précis, mais elles sont aussi ouvertes aux doctorants qui ne travaillent pas dans la discipline concernée.



F. Brizay animera la séance du 07 décembre consacrée à l'histoire et à l'histoire de l'art. La séance du 18 janvier sera consacrée à la littérature.

Ce système que l'ED expérimente pour la première fois fera l'objet d'une évaluation à la fin de l'année universitaire.

## 2) Organisation des JT

Le manuscrit des actes des JT 2021, *La parole : outil humain, enjeu social, objet d'étude*, a été accepté par les PULIM et le bon de tirage a été signé. La publication est prévue pour la fin du mois de novembre 2022. L'ouvrage comprend 11 communications et la retranscription de 2 tables rondes.

Diffusion des communications que les doctorants ont faites lors des JT de l'ED Humanités les 09 et 10 juin 2022. Jusqu'à présent, les PULIM (Presses Universitaires de Limoges) publiaient les actes des JT, mais elles nous ont prévenus l'année dernière qu'elles ne le feraient désormais plus. Afin que les travaux présentés en juin dernier rencontrent un public plus large que celui de notre ED, nous pourrions les mettre sur HAL ([https://hal.archives-ouvertes.fr/JE\\_ED\\_SHES](https://hal.archives-ouvertes.fr/JE_ED_SHES)). La mise en ligne est gratuite.

Les délégués des doctorants peuvent inviter les doctorants à commencer à préparer les JT qui se dérouleront en juin 2023, au Creps. Le comité d'organisation définira un thème afin d'adresser un appel à communication en janvier 2024 :

- Conformément à deux demandes formulées par les organisateurs des JT de 2022, le prochain comité d'organisation des JT comptera 5 à 6 membres, dont un à deux membres du comité d'organisation de l'année précédente qui pourront ainsi faire profiter leurs camarades de leur expérience.
- Laura Guerrero fait une proposition de thème pour les JT : le paysage. Les doctorants en discuteront.

## Réunion avec le SCD sur le dépôt légal des thèses

Le jeudi 9 février 2023, les doctorants inscrits en 3<sup>e</sup> année et dans les années suivantes, qui se préparent à soutenir, participeront à une réunion organisée par Nolwen Clément-Huet, chargée de système d'information documentaire.



### Questions diverses

Le réseau Biosena, dont l'objectif est de contribuer à la connaissance et à la préservation de la biodiversité, ainsi qu'à l'amélioration des services écosystémiques par la recherche, la diffusion des connaissances et de la culture scientifique, souhaite proposer à l'automne 2023 une formation doctorale interdisciplinaire sur les sciences de la soutenabilité. Cette formation inter-universités intitulée pour le moment "*Rôles et impacts de la diversité du vivant dans la soutenabilité des socio-écosystèmes*" se déclinera en plusieurs modules qui permettront d'apporter des connaissances théoriques sur les interactions de la biodiversité avec la gouvernance des socio-écosystèmes, le droit, la productivité, la santé, l'ingénierie, etc.

Le réseau Biosena demande si une ou plusieurs personnes de l'ED Humanités seraient potentiellement intéressées par la co-construction de cette formation. L'ED fera remonter le nom de deux membres du laboratoire MIMMOC :

- Elvire Diaz suggère le nom de Régis Barraud, MCF en géographie qui travaille sur les humanités environnementales et la *political ecology*.
- Laura Guerrero, doctorante dont la thèse porte sur les enjeux pluridisciplinaires dans le domaine de la biodiversité.

Charlotte Krauss fait part au Conseil des retours positifs sur la Fête de la Science.

La séance est levée à 16h10.